



FAQ La Mache Supérieur

Modalités d'inscription	2
Qui peut postuler en BTS (bac + 2) ?	2
Comment s'inscrire en BTS (bac + 2) ?	2
Alternance / placement	3
Alternance en BTS EBCR (Enveloppe des Bâtiments, Conception et Réalisation)	3
Coût scolarité / rémunération / bourses	3
Combien coûtent les études en BTS ?	3
Rémunération en BTS EBCR	4
Internat / Restauration	5
Quels sont les régimes possibles en BTS ?	5
Qui peut avoir accès à l'internat du lycée ?	5
Horaires	5
Quels sont les horaires en BTS ?	5
Taux de réussite / Taux de placement	6
Taux de réussite moyen en BTS sur les 3 dernières années	6
Taux de poursuite d'études après un BTS	6
Contact / Prise de RDV	6
Pour toute question concernant les BTS	6

Modalités d'inscription

Qui peut postuler en BTS (bac + 2) ?

Nos sections en BTS sont constituées d'environ 60 % de bacheliers professionnels (BAC Pro) et de 40 % de lauréats d'un BAC STI 2D ou autre (S par exemple).

Il est impératif d'avoir un diplôme de niveau IV (BAC ou équivalent).

Pour le BTS EBCR (Enveloppe des Bâtiments, Conception et Réalisation) *en apprentissage*, il est impératif en plus d'avoir un diplôme de niveau IV, d'avoir moins de 29 ans et de signer un contrat de 24 mois avec une entreprise dont l'activité est adaptée à la formation. (La concrétisation du contrat se fait en général entre juin et septembre de la 1ère année).

Comment s'inscrire en BTS (bac + 2) ?

L'inscription pour les formations en BTS se fait exclusivement sur **Parcoursup**.

Liste des formations en BTS proposées au lycée :

- BTS AMCR : Architecture en Métal, Conception et Réalisation, 15 places, statut scolaire ;
- BTS CRCI : Conception et Réalisation en Chaudronnerie Industrielle, 15 places, statut scolaire ;
- BTS EBCR : Enveloppe des Bâtiments, Conception et Réalisation, 15 places, en alternance avec le statut apprenti ;
- BTS Electrotechnique : 24 places, statut scolaire ;
- BTS ERA : Etude et réalisation d'Agencement, 15 places, statut scolaire.

Renseignement et Inscriptions sur <https://www.parcoursup.fr/>

21 décembre	Ouverture de la plateforme Parcoursup, vision de l'offre des formations
20 Janvier	Ouverture des inscriptions
11 mars	Date limite pour formuler ses voeux
8 avril	Date limite pour compléter son dossier
27 mai	Premières réponses des formations : ouverture de la phase principale d'admission
16 juin	Ouverture de la phase complémentaire
16 juillet	Fin de la phase principale d'admission

Alternance / placement

Alternance en BTS EBCR (Enveloppe des Bâtiments, Conception et Réalisation)

Généralement le rythme d'alternance est de 2 semaines en cours, 2 semaines en entreprise. Types d'entreprise à rechercher : entreprises traitant au moins l'un des lots bardages, menuiseries extérieures, couvertures, étanchéité, serrurerie métallerie.

Une aide ponctuelle et un accompagnement à la recherche d'entreprise est possible.

Contactez Madame Palomino : alice.palomino@lamache.org ou 07 69 12 82 28.

Coût scolarité / rémunération / bourses

Combien coûtent les études en BTS ?

Pour les **BTS sous statut scolaire** (BTS AMCR, CRCI, Electrotechnique et ERA), il y a plusieurs lignes à prévoir :

- Chaque année : **la contribution familiale** (le tableau ci-dessous donne les informations pour l'année 2020 - 2021), selon le résultat du calcul de votre tranche :

T1	Inférieur à 3300 €	508 €	Calcul de tranche : Se référer à l'avis d'impôt 2020 (sur les revenus de 2019) Diviser votre revenu fiscal de référence par votre nombre de parts fiscales.
T2	De 3301 à 5300 €	809 €	
T3	De 5301 à 7900 €	1155 €	
T4	De 7901 à 11200 €	1502 €	
T5	De 11201 à 13200€	1848 €	
T6	De 13201 à 15800 €	2079 €	
T7	De 15801 à 18000 €	2195 €	
T8	Supérieur à 18001 €	2310 €	

Frais supplémentaires à la contribution familiale

Nature	1° année	2° année
Inscription réseau des diplômés	100 € (valable à vie)	
Participation à un séjour de cohésion	160 €	

Participation à un séjour à l'international	500 € max	
Quelques livres ou abonnement projet voltaire	50 € estimé	
Visite médicale obligatoire pour travailler dans les ateliers	50 € (mineurs au 01/09/2021 en AMCR et CRCI uniquement)	
Inscription obligatoire pour l'obtention du BTS à une certification en anglais		60 € estimé
Équipements de protection individuel, caisse à outil (Electrotechnique), investissement dans un ordinateur portable supportant les logiciels professionnels (conseils donnés à la rentrée, indispensable en BTS ERA).		
Éventuellement, la demi-pension et l'internat (voir tableau rubrique restauration / internat).		

Possibilité de demander une bourse auprès du CROUS : <https://www.crous-lyon.fr/bourses/>

Rémunération en BTS EBCR

Un apprenti est salarié de l'entreprise. Il est détaché par celle-ci pour se former en UFA (unité de formation des apprentis), qui dépend d'un CFA. Le BTS EBCR dépend du BTP-CFA AFRA (Centre de formation des apprentis du BTP).

La grille ci-dessous donne le salaires en apprentissage en 2020 (source FFB : <https://www.ffbatiment.fr/federation-francaise-du-batiment/le-batiment-et-vous/formation/le-contrat-dapprentissage.html>)

Année d'apprentissage	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 ans et plus
	% du SMIC		% du SMIC ou du SMC
1ère année	40 %	50 %	55 %
2ème année	50 %	60 %	65 %
3ème année	60 %	70 %	80 %

Internat / Restauration

Quels sont les régimes possibles en BTS ?

Régime	Prestation	coût
Interne	Chambre + petit déjeuner + déjeuner + dîner	De 3142 € à 3574 € selon le revenu familial
Interne - externé	chambre + petit déjeuner + dîner	De 2130 € à 2562 € selon le revenu familial
Demi-pensionnaire	Déjeuner uniquement	1012 €
Externe	Aucune	0 €

Remarque : les étudiants en BTS ont la possibilité de prendre les repas de midi au CROUS (10 min à pied de l'école). Le déjeuner y est moins cher qu'à l'école.

<https://www.crous-lyon.fr/restauration/>.

Qui peut avoir accès à l'internat du lycée ?

L'internat du lycée est accessible aux filles et aux garçons scolarisés dans le lycée professionnel ou le lycée technologiques.

Les BTS dépendent des lycées, les étudiants en BTS peuvent avoir un accès à l'internat (pas les étudiants des autres formations de La Mache Supérieur).

Toutefois, le nombre de places pour les étudiants de BTS est limité car l'internat met la priorité sur l'accueil des plus jeunes, en particulier des mineurs.

La demande d'inscription à l'internat se fait au moment de l'inscription en BTS (à partir de fin mai uniquement). Une liste d'attente est établie.

L'hébergement se fait en chambre double.

Horaires

Quels sont les horaires en BTS ?

Les cours ont lieu tous les jours, du lundi au vendredi.

L'amplitude horaire maximale est de 7h45 à 18h. Une pause de 1h à 1h30 est prévue pour le déjeuner.

En moyenne la semaine compte 35h, dont 3h d'évaluation ou de travail personnel.

Taux de réussite / Taux de placement

Taux de réussite moyen en BTS sur les 3 dernières années

- BTS AMCR : Architecture en Métal, Conception et Réalisation : 100 %
- BTS CRCI : Conception et Réalisation en Chaudronnerie Industrielle : 94 %
- BTS EBCR : Enveloppe des Bâtiments, Conception et Réalisation : 96 %
- BTS Electrotechnique : 93 %
- BTS ERA : Etude et réalisation d'Agencement : 93%.

Taux de poursuite d'études après un BTS

Toutes sections de BTS confondues,

- 74 % de nos lauréats poursuivent leurs études après un BTS, généralement pour un an et en alternance.
- 58 % d'entre eux sont en poursuite d'études à La Mache Supérieur.
- 12 % des lauréats ont un CDD ou un CDI au bout de 3 mois.
- 7 % sont en intérim.

Contact / Prise de RDV

Pour toute question concernant les BTS

Pour toute question d'ordre administrative : Béatrice Le Pallec : bts@lamache.org ou 04 72 78 55 65.

Pour toute question d'ordre pédagogique ou pour demander un entretien (aide à la définition du projet professionnel) : Chrystel Pin : direction-bts@lamache.org ou 04 72 78 55 78 / 07 66 52 96 08.

Pour tous renseignements sur le BTS en apprentissage EBCR (Enveloppe des Bâtiments, Conception et Réalisation) : Alice PALOMINO : alice.palomino@lamache.org ou 07 69 12 82 28.